



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pensions

Question écrite n° 46741

Texte de la question

En avril 2003, le Comité d'orientation des retraites a établi un rapport qui comparaît les taux de remplacement nets observés pour les retraites du secteur privé et celles de la fonction publique d'État. Ce rapport précisait : " À terme, à réglementation inchangée, les taux de remplacement des salariés du privé et du public devraient diverger, compte tenu des réformes engagées dans le régime général et des mesures prises dans les régimes complémentaires (passage des 10 aux 25 meilleures années et règles d'indexation) ". C'est la raison pour laquelle M. Jean-Claude Lenoir remercie M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique de bien vouloir lui apporter des informations concernant l'évolution comparée des taux de remplacement des retraites du secteur privé et de la fonction publique entre 2003 et 2009 et concernant l'évolution attendue de ces mêmes taux d'ici à 2020.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46741

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3416

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)